



**Fabula / Les Colloques**  
**Le XIXe siècle : actuel ou intempestif ?**

---

## Vers un déminage éditorial rétrospectif ?

Towards retrospective sensitivity reading?

**Maxime Prévost**

---



### **Pour citer cet article**

Maxime Prévost, « Vers un déminage éditorial rétrospectif ? », *Fabula / Les colloques*, « Le XIXe siècle : actuel ou intempestif ? », URL : <https://www.fabula.org/colloques/document13509.php>, article mis en ligne le 19 Décembre 2024, consulté le 04 Avril 2025

---

## Vers un déminage éditorial rétrospectif ?

### Towards retrospective sensitivity reading?

**Maxime Prévost**

---

L'écrivain Kevin Lambert, récipiendaire du Prix Médicis 2023 pour son roman *Que notre joie demeure*, est souvent celui par lequel la polémique arrive au Québec, ou disons plus précisément le débat sur des questions divisant la société. La dernière en date de ces controverses passe par la France : deux jours après avoir été retenu dans la première liste du prix Goncourt, Kevin Lambert est vivement critiqué sur Instagram par l'écrivain Nicolas Mathieu (lauréat du Goncourt en 2018) pour avoir fait appel à une éditrice d'origine haïtienne dans le processus de relecture de son roman, « tout en disant que ceux qui s'opposent au recours à des lecteurs sensibles (*sensitivity readers*) étaient réactionnaires » (Maalouf, 2023).

À vrai dire, la relation de travail entre Kevin Lambert et la poétesse et professeure de littérature Chloé Savoie-Bernard ressemble davantage à une consultation respectueuse et amicale, c'est-à-dire à une collaboration éditoriale, qu'à quelque processus confinant à la censure ou l'autocensure (Develey, 2023b)<sup>1</sup>. Il n'empêche que le débat sur les lecteurs sensibles, les *sensitivity readers*, que nous appellerons *démineurs éditoriaux*, refaisait surface en contexte québécois quelques mois après que l'opinion publique eut été occupée par une série de nouvelles éditoriales en provenance du Royaume-Uni : les romans d'Agatha Christie, de Roald Dahl, de P. G. Wodehouse et, surtout, d'Ian Fleming (Atkinson, 2023)<sup>2</sup>, en voie de réédition, étaient allégés de certains termes pouvant être jugés blessants par des lecteurs contemporains (Develey, 2023a). À ces rares nouvelles sur le monde de la réédition

---

<sup>1</sup> Nicolas Mathieu : « Faire de professionnels des sensibilités, d'experts des stéréotypes, de spécialistes de ce qui s'accepte et s'ose à un moment donné la boussole de notre travail, voilà qui nous laisse pour le moins circonspect. Qu'on s'en vante, voilà qui au mieux est amusant, à la vérité pitoyable. Qu'on discrédite d'un mot ceux qui pensent que la littérature n'a rien à faire avec ces douanes d'un nouveau genre, et sous-entendre qu'ils font le jeu des oppressions en cours, c'est tout bonnement une saloperie. Ce type de sorties navrent autant par leur autosatisfaction que par leur malhonnêteté intellectuelle. » Kevin Lambert : « Chloé Savoie-Bernard, une poète et professeure de littérature extraordinaire, d'origine québécoise et haïtienne, a contribué à l'édition du livre. Je tenais à avoir son point de vue notamment pour le personnage de Pierre-Moïse, directeur des Ateliers C/W, d'origine haïtienne lui aussi. Même si je fais aussi des recherches sur les stéréotypes liés aux personnages minorisés dans la fiction, je n'ai pas le compas dans l'œil et je peux toujours me tromper. Chloé s'est assurée que je ne dise pas trop de bêtises, que je ne tombe pas dans certains pièges de la représentation des personnes noires par des auteur.es blanches. Elle m'a aussi aidé à étayer ce personnage, à l'approfondir, à le complexifier. La lecture sensible, contrairement à ce qu'en disent les réactionnaires, n'est pas une censure. Elle amplifie la liberté d'écriture et la richesse du texte. Cela ne fait aucun doute pour moi et je compte travailler de cette manière pour tous mes prochains romans. »

<sup>2</sup> Voir aussi Nugent & Harrison.

entretenant la rumeur médiatique s'ajoutaient des dépêches relatives au retrait d'ouvrages jugés offensants dans diverses bibliothèques canadiennes, publiques et scolaires (Brockbank & King, 2023).

Pour des raisons qui deviendront ci-dessous explicites, le public québécois est depuis l'automne 2020 particulièrement sensible aux questions relatives à la liberté d'expression et plus particulièrement à la liberté universitaire, sans qu'un consensus véritable, transcendant les lignes de démarcation politiques, n'émerge autour de certains *dissensus* : la liberté académique (menacée, voire morte selon certains, bien portante selon d'autres), la culture du bannissement (trionphante selon les uns, grandement exagérée selon les autres), le « déminage éditorial » enfin (procédant de la censure selon les uns, mais pour les autres du simple bon sens). Deux « affaires universitaires » ont en effet occupé un vaste espace médiatique ces dernières années au Québec, l'une venant de l'Université d'Ottawa (affaire dont je dois préciser d'emblée que je suis partie prenante), l'autre de l'Université McGill. Ces controverses ont le potentiel de bouleverser les études littéraires (entre autres domaines) d'une manière que je tenterai de préciser en me concentrant sur le XIX<sup>e</sup> siècle dans la dernière partie de cet article.

## L'Affaire Verushka Lieutenant-Duval

De mémoire d'homme, jamais n'avait-il été autant question d'affaires universitaires dans le discours social québécois qu'au cours des années 2020 et 2021, et l'université qui a principalement alimenté cette rumeur se situe hors Québec : l'Université d'Ottawa, cette université bilingue où je fais carrière depuis 2005. Voici en quelques mots les tenants et aboutissants de ce qu'il convient désormais d'appeler l'« Affaire Verushka Lieutenant-Duval<sup>3</sup> », du nom de cette professeure à temps partiel qui, en septembre 2020, a prononcé dans un cours d'histoire de l'art, dans le cadre d'une contextualisation historico-théorique de la théorie *queer* et de la resignification subversive, ce que nous serions désormais tenus d'appeler le « mot en N », à savoir le mot *nègre* (ou, dans le cas précis qui nous occupe, le mot *nigger*, car le cours était enseigné en anglais<sup>4</sup>). Il s'en est suivi la plainte d'une étudiante (une seule plainte), une déclaration immédiate du doyen de la Faculté des arts

<sup>3</sup> Qu'Isabelle Arseneau (2023, p. 16) propose de rebaptiser « affaire Frémont », « du nom du recteur [Jacques Frémont] responsable de la dérive administrative dans laquelle la chargée de cours a été entraînée bien malgré elle ».

<sup>4</sup> Note de Verushka Lieutenant-Duval : « Voici ce que je faisais exactement : la leçon 2 servait à établir le cadre théorique du cours en entier. Je faisais donc un survol des théories majeures en études sur le genre et la sexualité (le cours portait sur l'art et le genre). J'étais rendue à synthétiser la théorie *queer*. Je précisais l'origine du mot *queer*, c'est-à-dire un mot haineux réapproprié par ses cibles, qui l'ont resignifié en marqueur identitaire. J'ai alors donné deux autres exemples de ce processus de resignification subversive de mot haineux : *cripple* resignifié par la *crip theory* et n\*\*\*\*\* resignifié par certains membres de la communauté africaine américaine. Dans les deux cas, ma mention n'était pas sortie de nulle part, car j'allais aborder plus tard dans la session le corps handicapé et l'intersection de la race et du sexisme en art ».

affirmant, sans doute sous l'effet de la panique, que le langage utilisé en cours était « inapproprié, offensant et tout à fait inacceptable dans les salles de classe de l'Université », la création d'une seconde section du cours dans lequel on transférait tous les membres de son groupe (les invitant à se signaler s'ils désiraient demeurer dans le groupe d'origine), l'humiliation publique et répétée de la professeure par le rectorat de l'Université d'Ottawa, cadrant résolument l'événement comme raciste et affirmant au passage dans un communiqué à la communauté universitaire qui sera repris dans tous les médias, en date du 19 octobre 2020 : « Les membres des groupes dominants n'ont tout simplement pas la légitimité pour décider ce qui constitue une micro-agression » (Fremont, 2020).

Verushka Lieutenant-Duval serait demeurée une victime anonyme de la culture du bannissement, ou de l'annulation, n'eût été de la journaliste Isabelle Hachey, qui, alertée par un étudiant du groupe, a fait la lumière sur les événements dans une chronique écrite deux semaines après coup (Hachey, 2020). Le lendemain de cette chronique, 34 professeurs de l'Université d'Ottawa signaient une lettre d'appui à leur collègue qui avait aussi pour but de prévenir de nouveaux dérapages.

Je suis donc l'un des 34 signataires de la lettre *Libertés surveillées*, dite « Lettre des 34 », envoyée aux médias le lendemain de la publication de la première chronique d'Isabelle Hachey (lettre publiée dans *Le Journal de Montréal* le 16 octobre et dans *Le Droit*, le quotidien francophone d'Ottawa-Gatineau, le 17 octobre 2020). Depuis lors, ma carrière et mon implication à l'Université d'Ottawa ont pris une orientation imprévue. J'ignorais effectivement qu'avec cette lettre inclusive, ne contenant aucune idée originale, s'ouvrant et se terminant par des appels à l'antiracisme, je signalais mon entrée dans le rang des « suprémacistes blancs ».

Dès la publication de la lettre, le caucus BIPOC (« Black, Indigenous, People of Color ») et le contingent le plus militant des associations étudiantes se mettent en branle, lancent des pétitions contre Verushka Lieutenant-Duval et contre nous tous (exigeant notre « rééducation » sinon notre renvoi). Ces pétitions ont été signées par des milliers de personnes (plus de 15 000...) et sont toujours en ligne au moment d'écrire ces lignes. Le coup le plus dur – et en fait le plus affolant – est porté par quatre collègues du Département d'études sociologiques et anthropologiques qui, prétendant parler au nom de l'Université d'Ottawa, lancent elles aussi une charge, affublée du logo officiel de l'université. Pour la première fois (je n'avais encore jamais entendu parler de Robin DiAngelo et de *critical race theory* à la mi-octobre 2020), nous nous voyons associés au « suprémacisme blanc » (pour un survol plus complet de l'affaire, voir Gilbert, Prévost & Tellier, 2022<sup>5</sup>). Avec un peu de recul, tout cela paraît quasi amusant, tant le trait est forcé – Verushka Lieutenant-

<sup>5</sup> Notamment la « Chronologie des événements. Octobre 2020 à novembre 2021 » constituée par Anne Gilbert et Christian Vandendorpe (p. 353-400).

Duval, pour commencer, étant « aussi raciste que Camille Desmoulins était contre révolutionnaire », pour citer ma collègue et cosignataire Geneviève Boucher (Boucher & Prévost, 2022, p. 151). Mais comme des collègues prétendant représenter « the University of Ottawa » m'ont assigné le rôle du raciste, je crains désormais que mon enseignement soit interrompu par une (infime) minorité d'étudiants qui s'indigneront de ce que j'ose parler d'Alexandre Dumas, voire de ce que j'enseigne n'importe quel texte dans lequel apparaîtrait le mot *nègre*, le mot *Indien*, le mot *sauvage* – d'ailleurs certains s'enrageront du fait que j'aie osé écrire ces mots ici. Si la chasse aux sorcières, actuellement en période de latence, reprenait de plus belle, la haute administration de mon université refuserait très certainement de prendre ma défense. Comme l'a écrit notre recteur dans son communiqué du 19 octobre 2020 :

D'aucuns ont, dans ce contexte, expliqué que l'enseignante en question a offert de discuter de la question de l'utilisation du mot commençant par -n dans un cours subséquent. Cela fait partie de sa liberté académique et il lui sera loisible de le faire. Mais qu'on ne soit pas surpris que plusieurs de ses étudiants n'aient tout simplement pas envie, surtout dans la lancée du mouvement *Black Lives Matter* (BLM), d'avoir encore une fois à se justifier pour que leur droit à la dignité soit respecté. Lors de l'incident, l'enseignante avait tout à fait le choix, dans ses propos, d'utiliser ou non le mot commençant par -n ; elle a choisi de le faire avec les conséquences que l'on sait.

## Du côté de l'Université McGill

En parfaite synchronicité avec les événements résumés ci-dessus, l'Université McGill vivait une période de turbulence moins publique, mais dont les implications, majeures pour l'enseignement de la littérature, coïncidaient en tous points avec les craintes qui m'avaient mené à écrire l'ainsi nommée « Lettre des 34 ». Les données initiales sont semblables ; une professeure à temps partiel (on dit au Québec une « chargée de cours ») enseignant en distanciel un cours d'histoire de la littérature québécoise se fait arrêter en plein vol par une étudiante lors de l'analyse de la première œuvre au programme, le roman *Forestiers et voyageurs* publié par Joseph-Charles Taché en 1864 (nous reviendrons ci-dessous sur ce titre). Cette étudiante offusquée (elle portera plainte avec une camarade) remarque l'utilisation du mot honni à la page 99 du livre, dans cet extrait : « Le premier passage que nous fîmes ensemble dans les bois dura presque trois mois, pendant lesquels nous avons travaillé comme des nègres ». *Forestiers et voyageurs* est un récit de caractère ethnologique avant la lettre décrivant la vie des bûcherons, des chasseurs et des coureurs de bois canadiens du xix<sup>e</sup> siècle. Dans le contexte de cette œuvre et de cette époque, la phrase reproduite ci-dessus signifie ni plus ni moins « nous avons

travaillé comme des esclaves ». Mais continuons. Dans un premier temps, la chargée de cours (qui tout au long de la couverture médiatique de l'événement et ses suites demeurera anonyme, pour éviter de devenir la nouvelle Verushka Lieutenant-Duval) ne comprend pas ce qui ameute l'étudiante, puis trouve *le mot* sur la dernière ligne de la page : elle lit alors la phrase à voix haute. Scandale ; toutes les caméras étudiantes s'éteignent une à une. Cours terminé. Une plainte est déposée contre elle (laquelle plainte portera aussi sur la présence dans les œuvres étudiées du « mot en S » : « sauvages », pour désigner les membres de ce que nous appelons aujourd'hui les Premières Nations et peuples autochtones).

Dans les jours qui suivront, le vice-doyen en charge du dossier lui conseillera de multiplier les « traumavertissements » (les *triggers warnings*) pour prévenir les étudiants des chocs auxquels ils seront exposés, mais aussi « de leur offrir de sauter des pages, voire de ne pas lire des œuvres entières » : « Ne pas prononcer le mot, d'abord. Ne pas le faire lire. Prévenir les étudiants. Caviarder les PowerPoints. Les censurer. Enfin, recommander une non-lecture de l'œuvre sur laquelle ils devraient être évalués » (Hachey, 2021a)<sup>6</sup>. Précisons, pour la petite histoire, que les plaignantes se sont finalement désinscrites du cours, pour lequel elles ont été non seulement remboursées, mais encore créditées, bien qu'elles n'aient remis que le premier travail de la session (Hachey, 2021b)<sup>7</sup>.

Les deux professeurs du Département des langues de littérature française, de traduction et de création de l'Université McGill qui ont porté l'affaire à l'attention des médias, la médiéviste Isabelle Arseneau et le dix-neuviémiste Arnaud Bernadet, ont, dans leurs propres interventions, mis l'accent sur l'essentielle distinction entre « mot en usage » et « mot en mention » : « Non, Verushka Lieutenant-Duval n'a jamais utilisé le mot "nègre", elle en a fait mention pour décrire l'histoire de ses usages, ce qui est complètement différent. Ignorer ce qu'est une citation discursive entraîne de très graves conséquences, à la fois épistémologiques, éthiques et institutionnelles » (Arseneau & Bernadet, 2020). Je suis personnellement persuadé que si l'université cesse d'opérer une distinction entre mot en usage et mot en mention, elle ouvre grand la porte à la non-pensée et perd sa raison d'être. Or, rappeler cette distinction entre usage et mention, de même que quelque forme d'appel à l'historicité linguistique que ce soit, participerait désormais de la micro-agression. On voit comment ces inquiétudes sont intimement liées à l'enseignement de la littérature, notamment celle du xix<sup>e</sup> siècle.

<sup>6</sup> Les propos de cette deuxième citation sont les mots rapportés de la médiéviste Isabelle Arseneau, laquelle ajoute : « C'est comme si on acceptait collectivement de léguer moins de savoir à la prochaine génération ».

<sup>7</sup> « Alors voilà. À l'Université McGill, vous pouvez vous inscrire à un cours de littérature, vous plaindre de la présence d'un mot dans le premier roman à l'étude, être évalué sur un autre roman, abandonner le cours, vous faire rembourser ET obtenir vos crédits pour le cours abandonné. »

Notons au passage que ces affaires simultanées ont fait un tel bruit au Québec (mais pas au Canada anglais) que le gouvernement provincial s'est cru le devoir d'agir : « L'indignation face à l'Affaire Lieutenant-Duval a été si grande, la colère si unanime, que le gouvernement de la CAQ [Coalition Avenir Québec] a mis sur pied une commission sur la liberté académique, afin d'éviter qu'une telle dérive ne se produise au Québec » (Bédard, 2022-23, p. 104<sup>8</sup>). Cette commission, dite commission Cloutier du nom de son président, a donné lieu à un rapport<sup>9</sup> qui mènera le gouvernement du Québec à adopter, en juin 2022, le projet de loi No 32 « en matière de protection de liberté académique universitaire et de lutte contre l'autocensure ». On notera toutefois que cette loi n'a été d'aucun secours au professeur Patrick Provost, ce professeur titulaire au Département de microbiologie-infectiologie et d'immunologie de l'Université Laval s'étant prononcé en défaveur de l'injection contre la Covid-19 chez les mineurs. Son cas est étonnant, puisque ses recherches portent sur les maladies infectieuses et immunitaires, les nanoparticules lipidiques et l'ARN messager, ce qui signifie que sa parole procède tout à fait de son champ de compétence professionnelle. Il subit pourtant des suspensions répétées et se voit privé de plus de six mois de salaire, avant d'être finalement congédié par l'Université Laval au printemps 2024 (Prévost, 2024). Quelques voix ont exprimé leur indignation face à cette affaire, mais, ayant été partie prenante de l'affaire Verushka Lieutenant-Duval, je n'ai pu qu'être frappé par le peu de résonance du cas Provost dans notre société : les médias et le public s'y sont peu intéressés (outre le réseau indépendant Libre Média ; voir Blanchet-Gravel, 2023). Est-ce que les appels à la liberté universitaire seraient à géométrie variable ?

Mais revenons à la littérature. Plusieurs livres, sinon la majorité des livres (voire, au fil des ajouts à la liste noire sémantique, la totalité d'entre eux) constituent aux yeux de certains un scandale par leur seule existence, ou même par leur seul titre. C'est le cas de deux monuments de la littérature québécoise qu'évoquait la « Lettre des 34 », désormais condamnés à tomber dans les oubliettes de l'enseignement :

Prenons l'exemple de Pierre Vallières, peut-être le plus inclusif des intellectuels indépendantistes avec Gérald Godin. Si ce grand essayiste écrivait aujourd'hui, après le questionnement collectif lié à l'appropriation culturelle, il choisirait sans doute un autre titre que *Nègres blancs d'Amérique*. En 1965, la question se posait

<sup>8</sup> Cf. Arseneau & Bernadet, 2020, p. 15-16 : « Cas de censure. Accusations de racisme. Mesures disciplinaires. Menace contre des enseignants. Le milieu universitaire a été l'objet d'enquêtes et de chroniques journalistiques. Un débat national, intense et passionné s'en est suivi pendant presque six mois, dans lequel – fait remarquable – sont intervenus citoyens, dirigeants, écrivains, professeurs et étudiants. Les 13 et 18 février 2021, à la lumière des faits rapportés, le premier ministre François Legault prenait la mesure de la situation, et annonçait la mise sur pied d'une "commission scientifique et technique indépendante sur la reconnaissance de la liberté académique dans le milieu universitaire". Il envisageait dans l'immédiat un énoncé visant à encadrer l'exercice (à ses yeux fragilisé sinon menacé) de ce qui constitue en régime démocratique l'une des libertés publiques fondamentales. C'est dire l'importance des enjeux ».

<sup>9</sup> Intitulé *Reconnaître, protéger et promouvoir la liberté universitaire. Rapport de la commission scientifique et technique indépendante sur la reconnaissance de la liberté académique dans le milieu universitaire*, Gouvernement du Québec, décembre 2021.

différemment, et l'auteur choisit ce titre en hommage à Léopold Sédar Senghor, à Aimé Césaire, à Frantz Fanon et par solidarité avec les membres des Black Panthers qu'il côtoyait dans son emprisonnement américain. De même, Dany Laferrière conteste les stéréotypes dans son premier roman, dont le titre même, *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer*, est provocateur. N'est-ce pas le rôle de l'université de mettre ces réalités en perspective ? D'enseigner ces œuvres et tant d'autres qui permettent de penser le monde ? Cette mission fondamentale deviendrait pour le moins difficile dans un contexte de libertés universitaires surveillées, où une professeure se ferait (comme Catherine Russell de l'Université Concordia) retirer son cours pour avoir mentionné le seul titre de l'essai de Vallières (pour ne pas souligner le sort de la journaliste Wendy Mesley, suspendue par la CBC après avoir cité la traduction anglaise du même titre). (Gilbert, Prévost & Tellier, 2022, p. 31-33)

Avec un peu recul sur la crise qui avait secoué l'Université d'Ottawa, j'écrivais en 2021 :

J'ai souvent dit à mes classes, au début de la session, que le passé était fascinant par sa radicale altérité, qu'il fallait éviter de le juger à la lumière du présent, parce que l'état actuel des choses ne correspond pas à un *telos* divin et immuable, c'est-à-dire parce que nous sommes le passé de l'avenir. Mais avec la théorie critique, et à plus forte raison avec la théorie critique *appliquée*, on fait face à un rejet catégorique de l'histoire. Les rapports de domination sont les mêmes de tout temps, ils définissent l'ensemble de l'humaine condition, ils sont à condamner toujours et partout avec la même intensité. Les mots ont le même sens et la même valeur partout, toujours et en toute situation. Il faut donc caviarder les exemplaires de Voltaire, de Jules Verne, d'Anne Hébert que nous ferons lire. En toute logique, les éditeurs subiront bientôt la pression de rééditer les textes du passé en écriture inclusive et en faisant disparaître les termes tabous. Nous en serons alors à une étape avancée de l'établissement d'une novlangue, laquelle rendra « immorale » la pensée non conforme et son expression, que celle-ci date de 1622 ou de 2022. Les problèmes que nous sommes susceptibles de rencontrer, les micro-agressions dont on risque de nous accuser, sont de toutes sortes et de tout ordre. Il est essentiel de comprendre que le « mot en N » n'est que la pointe d'un *gigantesque* iceberg – voire d'un continent de glace. Les grands textes littéraires sont de hauts lieux de *dissensus*. (Boucher & Prévost, 2022, p. 173)

On me dira que je dramatise, qu'il suffit de certaines mises en garde, de certains ménagements. Qu'il s'agit, en somme, de déminer le passé. J'y vois au contraire une dangereuse mise à niveau à laquelle il importe de résister. Il ne s'agit pas ici d'une condamnation ontologique, mais bien historique du déminage éditorial. Les écrivains d'aujourd'hui et de demain sont et seront tout à fait libres de consulter tous les experts du marché des sensibilités qu'ils voudront ; de même, les ayant droit d'Ian Fleming ou de Roald Dahl peuvent souhaiter protéger leurs intérêts commerciaux contre d'éventuelles mises en accusation et appels au bannissement (car c'est au fond de cela qu'il retourne, voir Chilton, 2023), même si les résultats



seront parfois involontairement ridicules (car, en vérité, est-il moins blessant de lire dans *Charlie and the Chocolate Factory* qu'Augustus Gloop est *enormous* plutôt que *fat* ? ; voir Zakir-Hussain, 2023). Il est vrai aussi que la littérature pour la jeunesse, censée former une vision du monde acceptable pour un état donné de société, présente certaines difficultés particulières ; comment rééditer tel quel *The Story of Doctor Dolittle*, par exemple, avec son prince africain qui rêve de devenir blanc ? (Lofting, 1967, p. 83 et suiv.)

Il importe néanmoins et surtout, à mon sens, de bien comprendre la logique dans laquelle ce processus pourrait nous entraîner, et, *the readiness being all*, d'être prêts lorsque, comme cela arrivera inévitablement, certains exigeront que l'on adapte l'ensemble des textes du passé aux sensibilités contemporaines. Car le soupçon pèse désormais sur nos objets d'étude et de recherche mêmes : plusieurs objets ou même champs d'étude, qui ont tous en commun l'historicité, risquent de se voir décrédibilisés institutionnellement. S'adapter à l'enseignement de la littérature à l'ère de la micro-agression est une chose, tout comme s'abstenir de dire certains mots ou de lire des extraits que l'on pressent explosifs. Mais, comme l'écrit Geneviève Boucher : « Le problème, à mon sens, n'est pas le concept de micro-agression en lui-même, mais ce qu'on en fait et la justice qu'on se sent en droit de réclamer en son nom. Cela est encore plus problématique dans une situation d'enseignement, où ce ne sont pas nos propos directs qui sont considérés comme des micro-agressions, mais la matière que nous enseignons » (Boucher & Prévost, 2022, p. 165). On voit où je veux en venir : je crains que l'institution universitaire en vienne à faire des demandes éditoriales pour déminer les textes du passé, ce qui affecterait bien plus que la seule salle de classe. On me jugera peut-être coupable d'utiliser la rhétorique de la pente glissante, mais j'ai déjà dévalé la pente glissante, et pu constater que la chute est rapide, impossible à stopper une fois commencée. Comme l'écrit l'historien Harold Bérubé : « Si l'idée de décoloniser l'histoire en élargissant le regard que l'on porte sur notre passé me sourit, celle d'interdire la mention de certains mots en classe, quel que soit le contexte, ou encore d'exclure des plans de cours tout document qui les contiendrait sous une forme ou une autre me semble pour le moins problématique, sinon entièrement incompatible avec la pratique de l'histoire » (Bérubé, 2022-23, p. 117-118<sup>10</sup>). Cela s'applique à plus forte raison à l'histoire littéraire.

Les historiens et les juristes (voir Otis et al., 2020) semblent percevoir plus clairement la menace, de même qu'un contingent, disons, conservateur, des

---

<sup>10</sup> Cf. p. 118-119 : « Difficile donc de ne pas voir dans cette nouvelle forme de censure une menace pour la pratique de l'histoire (et des autres sciences humaines et sociales). S'il faut effacer le mot *nègre* du passé, c'est nécessairement qu'il y a toute une liste d'autres mots qui doivent disparaître non seulement de la bouche des professeurs, mais aussi des études et des documents historiques qu'ils soumettent à leurs étudiants et utilisent dans leurs recherches. On comprendra rapidement que, poussée à ses conclusions logiques, une telle forme de censure rend la pratique de l'histoire simplement impossible ».

sciences sociales. Comme je l'écrivais en 2021 : « Nos collègues des sciences sociales étaient beaucoup mieux préparés que nous à la crise et sont tombés de moins haut : ils vivaient depuis plusieurs années dans l'épicentre de la gauche identitaire. Mais je crois que les études littéraires sont celles qui sont le plus directement – et le plus *totalemment* – menacées par la non-pensée qui se déploie actuellement » (Boucher & Prévost, 2022, p. 168-169).

## Notre xix<sup>e</sup> siècle

En effet, comment enseigner des textes dont non seulement les idées mais encore les mots mêmes qui les constituent sont mis hors la loi ? Au cœur de la crise de l'Université d'Ottawa, Geneviève Boucher s'était trouvée paralysée face à l'enseignement de la *Carmen* de Prosper Mérimée, tant elle avait l'impression que le degré de bienveillance (ou du moins de neutralité) espéré de la part de son auditoire était fragilisé :

Je me trouvais dans une sorte d'état second, avec la brûlure constante de l'adrénaline : c'était un peu comme ce qu'on éprouve après avoir évité un accident de justesse, mais à longueur de journée, pendant plusieurs jours. J'ai dû enregistrer un cours dans cet état. C'était une séance sur *Carmen* (la nouvelle et l'opéra). J'ai supprimé le matériel qui me semblait possiblement « problématique » : la partie sur les Gitans, l'analyse de la figure de l'étranger, les développements sur la femme fatale. Il ne restait plus grand-chose. J'ai fait face à la caméra en tremblant (on l'entend dans ma voix) ; quand l'enregistrement a été terminé, j'ai rabattu l'écran de mon ordinateur et je me suis effondrée en larmes. Est-ce que ce serait comme ça désormais, prendre la parole avec l'étiquette « raciste » accolée au front ? (Boucher & Prévost, 2022, p. 152)

Avec quelques mois de recul, elle parvenait à cette observation, moins catastrophiste, mais dont les répercussions sont majeures : « Dans l'état actuel des esprits, il me semble difficile de présenter le personnage de Carmen autrement que comme une victime de féminicide. Elle l'est, évidemment, mais elle n'est pas *uniquement* cela » (Boucher & Prévost, 2022, p. 169).

Au plus fort de la crise, je me disais pour ma part que je n'enseignerais plus jamais Alexandre Dumas, qui occupe pourtant un rôle central dans mes recherches. Puis, la poussière retombant, je me suis dit que je continuerais de l'enseigner, mais sans jamais mentionner quoi que ce soit qui ait trait à son expérience d'écrivain métissé, aux insultes raciales que lui adressaient Balzac, mademoiselle Mars ou Eugène de Mirecourt, parmi tant d'autres (voir Prévost, 2021). J'ai décidé que je n'expliquerais plus son choix révolutionnaire d'adopter le nom de sa grand-mère esclave (Césette Dumas / « du mas », c'est-à-dire « appartenant au maître ») plutôt que le nom

sonore Davy de la Pailleterie qu'il était en droit de revendiquer dans la société de la Restauration. J'ai décidé que lorsque je parlerais de ses collaborateurs, et particulièrement d'Auguste Maquet avec qui il a coécrit ses plus grands romans, j'omettrais de préciser qu'un collaborateur s'appelait dans la langue de l'époque un « nègre ». J'ai décidé que je cesserais de parler de la fascination qu'exerçait sur l'écrivain la mémoire de son père, le général Dumas, d'abord encensé par Bonaparte (qui voyait sans doute d'un bon œil, sur le plan symbolique, qu'un Noir devienne général, objectivisation du caractère méritocratique de la nouvelle armée), mais rapidement tombé en disgrâce : après avoir rétabli l'esclavage dans les colonies, le Premier Consul trouva piquant d'ordonner à son « général noir » d'aller guerroyer contre Toussaint-Louverture à Saint-Domingue. La lettre de refus du général Dumas fut bien entendu cinglante, mais j'ai décidé que je ne la citerais plus : « Citoyen consul, vous oubliez que ma mère était une négresse. Comment pourrai-je vous obéir ? Je suis d'origine nègre. Je n'irai pas apporter la chaîne et le déshonneur à ma terre natale, et à des hommes de ma race ». J'ai décidé que je n'expliquerais pas qu'à partir de ce moment Bonaparte n'appellerait plus son général disgracié que « le nègre Dumas » (Zimmerman, 2022, p. 33).

J'ai honte de le dire, parce que cette constatation va à l'encontre des résolutions prises lors de l'écriture du « Dialogue de l'Éveil » des *Libertés malmenées* (Boucher & Prévost, 2022, p. 177-178), mais force est de constater que je m'autocensure désormais, en salle de classe du moins. Pourtant, j'avais toujours senti que les éléments rapidement évoqués ci-dessus fascinaient les étudiants « racisés » de cette salle de classe, particulièrement ceux d'origine haïtienne, étonnés de découvrir le rôle de la nation de leurs parents ou grands-parents dans la destinée des Dumas. *Citoyen consul, n'oubliez pas que ma mère était un mot en N ?* Non, je ne crois pas. Cet absurde et infantilisant vocable « mot en N », chaque fois qu'il sera utilisé en salle de classe, objectivera que nous tenons notre population étudiante pour trop immature et simplette pour réfléchir historiquement.

Revenons au livre *Forestiers et voyageurs* de Joseph-Charles Taché, cette œuvre du xix<sup>e</sup> siècle canadien, de teneur ethnologique, qui décrit par une série de récits, de légendes et de chansons la vie des bûcherons et surtout de ces coureurs des bois absolument centraux dans l'imaginaire québécois. Les coureurs des bois étaient des chasseurs et des négociants ayant adopté le mode d'occupation du territoire des Premières Nations, développant un mode de vie proprement américain, abandonnant les us et coutumes européennes, se faisant en retour adopter par les autochtones du continent. Leur grande figuration littéraire est le Hawk-eye de James Fenimore Cooper, protagoniste des cinq *Leatherstocking Tales* qui ont partiellement défini le regard tant américain qu'europpéen sur l'Amérique. À la suite de Cooper, le polygraphe Washington Irving, le plus canadien des auteurs américains, qui a

fréquemment séjourné à Montréal et ailleurs au pays, ira dans son *Astoria* à la rencontre de ces personnages exerçant une telle emprise sur l'imaginaire atlantique (Irving, 1836 et 1843<sup>11</sup>). Irving s'intéresse particulièrement aux *voyageurs*, aux « *coureurs des bois*, or rangers of the forest » (Irving, 1836, p. 4), dont il décrit avec minutie l'habillement, les us et coutumes, l'historique : tant le Jules Verne signant ses « romans canadiens » (Verne, 2020 [1873], 2024a [1889], 2024b [1906]) que les autres romanciers français s'intéressant au Canada (Gabriel Ferry, Henri-Émile Chevalier, Gustave Aimard) trouvent là un texte dont les réminiscences se conjuguent à celles des romans de Cooper, et sert de point de départ à Joseph-Charles Taché, dont l'œuvre cherche à documenter la réalité derrière cette mythologie américaine, à l'intention de lecteurs canadiens et sans doute français.

On se rappelle que, dans la plainte étudiante à l'Université McGill concernant l'enseignement de ce livre, la présence du mot *sauvages* constituait un irritant, voire une source d'indignation majeure. Il me semble significatif que personne n'ait cherché à rappeler que dans la langue canadienne du xix<sup>e</sup> siècle, ce mot avait la même valeur qu'aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, à savoir celui d'« habitant des forêts », alors même que l'oubli de cette réalité philologique menace jusqu'à l'enseignement des écrits du père de la Nouvelle-France, Samuel de Champlain (*Des sauvages*, 1603). Dans le contexte précis du roman de Joseph-Charles Taché, l'anathème jeté sur le mot *sauvages* dénote une incompréhension, voire une complète indifférence au contexte d'ensemble, puisque le chroniqueur cherche à rappeler le sens de l'expression *se faire sauvage*, laquelle désigne la réalité, décrite de manière positive, voire élogieuse, des coureurs des bois qui savent fraterniser avec les premiers habitants du continent. Ainsi, l'*incipit* du chapitre « Le Passeur de Mitis » se lit : « J'étais si bon ami avec les sauvages qu'il ne s'en est guère manqué que je me sois *mis sauvage* comme mes amis Fitzbac et Lagorjendière, que vous avez tous connus. Vous me croirez si vous voulez, mais je vous dis qu'il n'y a pas d'homme plus heureux qu'un bon sauvage » (Taché, [1864] 2002, p. 86). À cette déclaration du narrateur (le père Michel, un coureur des bois devenu simple chasseur et raconteur en son vieil âge), Taché ajoute une note de bas de page explicative : « *Se mettre sauvage* est une expression consacrée, à l'occasion du petit nombre de Canadiens et d'Européens qui ont adopté la vie des bois et des côtes, en s'associant aux tribus autochtones auxquelles leurs familles sont devenues incorporées » (*ibid.*). On chercherait en vain le « suprémacisme blanc » ici ; on pourrait à la limite faire planer

<sup>11</sup> Amorce de l'Introduction : « Dans le cours de plusieurs voyages que je fis au Canada, il y a bien des années, je me liai intimement avec quelques uns des principaux Partners de la Compagnie des fourrures du Nord-ouest. À cette époque ils habitaient Montréal, et leur splendide maison était ouverte à presque tous les étrangers. Je rencontrais quelquefois à leur table hospitalière des Partners, des Clercs, de hardis collecteurs de fourrures, venus des postes intérieures : hommes qui avaient passé des années loin de toute société civilisée, qui avaient vécu parmi des tribus sauvages, qui avaient des merveilles à raconter de leurs pérégrinations fatigantes, de leurs exploits de chasseurs, de leurs périlleuses aventures parmi les Indiens. » (Irving, 1843, p. 1-2).

le spectre de l'appropriation culturelle, mais d'une appropriation inversée laquelle, comme dans les romans de Cooper (et de Verne), mène à un questionnement sur le mode d'habitation et d'exploitation du continent américain.

## « Désinfecter » la vieille littérature

À travers les âges, les limites à la liberté d'expression sont tantôt *hard* (exécution, autodafés, index, censure royale ou d'État), tantôt *soft* (autocensure, obéissance à ce que John Stuart Mill appelle « la tyrannie de la majorité », crainte de participer à la « désinformation » ou la « mésinformation », etc.), mais toujours présentes, à toutes les époques, sous une forme ou une autre. La menace qui me préoccupe aujourd'hui est la limite aux libertés d'expression *du passé*, ce qui sauf erreur, constitue un cas de figure relativement nouveau. Geneviève Boucher : « La conjonction du présentisme et du moralisme, qui fait un procès permanent à l'histoire, transforme en un champ de mines l'exploration des productions culturelles du passé » (Boucher & Prévost, 2022, p. 163).

H. G. Wells, dans un roman futuriste qui se voulait davantage prophétique que dystopique (*The Shape of Things to Come. The Ultimate Revolution*), annonçait en 1933 que l'éducation serait la clé de voûte de tout changement social, la clé ouvrant un monde nouveau, affranchi des anciennes identités nationales. Nulle part ailleurs que dans l'éducation, analysait son narrateur du xxii<sup>e</sup> siècle, aura été mise en œuvre une forme aussi parfaite de démolition contrôlée précédant l'inévitable et souhaitable reconstruction. Pour ce faire, il aura fallu un changement de paradigme faisant passer l'éducation de la transmission des savoirs passés à l'imposition de nouvelles formes de pensée. L'éducation, de conservatrice, est devenue militante, alors qu'avant le xxi<sup>e</sup> siècle, écrit Wells, elle avait été conservatrice et traditionnaliste, et devait donc être bouleversée de fond en comble avant l'institution d'un nouvel ordre mondial (Wells, [1933] 2005, p. 142<sup>12</sup>). Les « nouveaux puritains », ajoute-t-il, sont ainsi parvenus à « désinfecter » la vieille littérature, laquelle a cessé d'être une source de mauvais exemples sociaux et existentiels doublée d'une source de démoralisation collective (p. 376<sup>13</sup>).

---

<sup>12</sup> « Our education is the introduction to the continual revolutionary advance of life. But education before the twenty-first century was essentially a conservative process. It was so rigorously and completely traditional that its extensive disorganization was an inevitable preliminary to the foundation of a new world. »

<sup>13</sup> « The New Puritans "disinfected" the old literature, for example. It is hard to see that now as an urgent necessity. These old stories, plays and poems seem to us to convey the quaintest and most inexplicable systems of motivation conceivable, and we cannot imagine people being deflected by them; they might as easily be led astray by the figures on a Chinese screen or an Hellenic sarcophagus; but before the persecution those books were, as one censor called them, "fever rags". They stood the for "real life". They provided patterns for behaviour and general conduct. »

S'il me semble raisonnable de postuler, à l'encontre du diagnostic de Wells, que les guerres culturelles divisant actuellement divers campus à l'internationale participent d'un moment précis de l'histoire qui passera, tombant progressivement dans l'indifférence sous le poids de ses propres outrances, le moment pourra néanmoins sembler dangereux pour la tentation du déminage éditorial rétrospectif qu'il cherchera vraisemblablement à instituer ; car celui-ci, de manière insidieuse et dans la durée, pourrait se donner le mandat de transformer la lettre du passé. Les ferveurs s'envolent, les écrits du passé restent – du moins jusqu'à ce jour.

## BIBLIOGRAPHIE

---

- Arseneau Isabelle, *La Nostalgie de Laure*, Montréal, Leméac, coll. « L'Inconvénient », 2023.
- Arseneau Isabelle, Bernadet Arnaud, « Universités, censure et liberté », *La Presse*, 15 décembre 2020 (en ligne : <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-12-15/universites-censure-et-liberte.php> ; consulté le 27 mai 2024).
- Arseneau Isabelle, Bernadet Arnaud, *Liberté universitaire et justice sociale*, Montréal, Liber, 2022.
- Atkinson Emily, « James Bond Books Rewritten to Avoid “Offensive” References », *The Independent*, 26 février 2023 (en ligne : <https://www.independent.co.uk/arts-entertainment/books/news/james-bond-ian-fleming-books-rewritten-b2289747.html> ; consulté le 27 mai 2024).
- Bédard Éric, « Pourquoi le Québec résiste mieux à la “guerre culturelle” ? », *Argument*, vol. 25, n<sup>o</sup> 1 (hiver 2022-23), p. 98-109.
- Bérubé Harold, « Décoloniser l’histoire du Québec ? Regard sur un quart de siècle de débats historiques et historiographiques », *Argument*, vol. 25, n<sup>o</sup> 1 (hiver 2022-23), p. 110-119.
- Blanchet-Gravel Jérôme, « Patrick Provost : “je me vois comme un lanceur d’alerte” », *Libre Média*, 12 juin 2023 (en ligne : <https://libre-media.com/articles/patrick-provost-je-me-vois-comme-un-lanceur-dalerte> ; consulté le 27 mai 2024).
- Boucher Geneviève, Prévost Maxime, « Dialogue de l’éveil. Les études littéraires à l’ère du militantisme identitaire », dans Gilbert Anne, Prévost Maxime et Tellier Geneviève (dir.), *Libertés malmenées. Chronique d’une année trouble à l’Université d’Ottawa*, Montréal, Leméac, 2022, p. 142-180.
- Brockbank Nicole, King Angelina, « “Empty Shelves with Absolutely No Books”: Students, Parents Question School Board’s Library Shelving Process », *CBC News*, 13 septembre 2023 (en ligne: <https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/peel-school-board-library-book-weeding-1.6964332>; consulté le 27 mai 2024).
- Champlain Samuel de, *Des sauvages* (1603), éd. d’Alain Beaulieu et Réal Ouellet, Montréal, Typo, 1993.
- Chilton Louis, « Censoring Roald Dahl and Ian Fleming Has Nothing to Do with Sensitivity », *The Independent*, 28 février 2023 (en ligne: <https://www.independent.co.uk/arts-entertainment/books/features/james-bond-censored-offensive-roald-dahl-b2290856.html>; consulté le 27 mai 2024).
- Develey Alice, « Agatha Christie, de nouveau dans le viseur des sensitivity readers », *Le Figaro*, 27 mars 2023a (en ligne : <https://www.lefigaro.fr/livres/apres-roald-dahl-et-ian-fleming-agatha-christie-censuree-par-les-sensitivity-readers-20230327> ; consulté le 27 mai 2024).
- Develey Alice, « Goncourt : Nicolas Mathieu reproche à Kevin Lambert d’avoir travaillé avec des sensitivity readers », *Le Figaro*, 7 septembre 2023b (en ligne : <https://www.lefigaro.fr/livres/goncourt-nicolas-mathieu-reproche-a-kevin-lambert-d-avoir-travaille-avec-des-sensitivity-readers-20230907> ; consulté le 27 mai 2024).
- DiAngelo Robin, *White Fragility. Why It’s so Hard for White People to Talk about Racism*, Boston, Beacon Press, 2018.

Frémont Jacques, *Message du recteur Jacques Frémont au sujet d'un incident récent à la Faculté des arts*, Ottawa, Université d'Ottawa, médias, 19 octobre 2020 (en ligne : <https://www.uottawa.ca/notre-universite/medias/nouvelles/message-du-recteur-jacques-fremont-au-sujet-dun-incident-recent-faculte-arts> ; consulté le 27 mai 2024).

Gilbert Anne, Prévost Maxime et Tellier Geneviève (dir.), *Libertés malmenées. Chronique d'une année trouble à l'Université d'Ottawa*, Montréal, Leméac, 2022.

Hachey Isabelle, « L'Étudiant a toujours raison », *La Presse*, 15 octobre 2020 (en ligne : <https://www.lapresse.ca/actualites/2020-10-15/l-etudiant-a-toujours-raison.php> ; consulté le 27 mai 2024).

Hachey Isabelle, « Les Mots tabous, encore », *La Presse*, 29 janvier 2021a (en ligne : <https://www.lapresse.ca/actualites/education/2021-01-29/les-mots-tabous-encore.php> ; consulté le 27 mai 2024).

Hachey Isabelle, « Le Clientélisme, c'est ça », *La Presse*, 22 février 2021b (en ligne : <https://www.lapresse.ca/actualites/2021-02-22/le-clientelisme-c-est-ca.php> ; consulté le 27 mai 2024).

Irving Washington, *Astoria, or Anecdotes of an Enterprise beyond the Rocky Mountains*, New York, Worthington, 1836.

Irving Washington, *Astoria, voyage au delà des montagnes rocheuses*, traduit de l'anglais par P. N. Grolier, Paris, A. Allouard, 1843.

Lofting Hugh, *The Story of Doctor Dolittle* (1922), Londres, Penguin, coll. « Puffin Books », 1967.

Maalouf Laila, « Kevin Lambert et la "lecture sensible" au cœur d'une polémique en France », *La Presse*, 7 septembre 2023 (en ligne : <https://www.lapresse.ca/arts/litterature/2023-09-07/kevin-lambert-et-la-lecture-sensible-au-coeur-d-une-polemique-en-france.php> ; consulté le 27 mai 2024).

Nugent Annabel, Harrisson Ellie, « "Sweet Tang of Rape": Offensive Language that Has, and Hasn't, Been Cut from Ian Fleming's James Bond Books », *The Independent*, 27 février 2023 (en ligne: <https://www.independent.co.uk/arts-entertainment/books/news/james-bond-ian-fleming-censored-edits-b2290277.html>; consulté le 27 mai 2024).

Otis Ghislain, Paradelle Murielle, Morrissette France, Caron Vincent, Debruche Anne-Françoise, Kraychev Yvaylo et Burelli Thomas, « Un nouveau désordre liberticide », *Le Devoir*, 27 octobre 2020 (en ligne : <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/588508/intimidation-un-nouveau-desordre-liberticide> ; consulté le 27 mai 2024).

Prévost Maxime, « Comment enseigner Alexandre Dumas sans être accusé de suprémacisme blanc ? », *Argument*, vol. 24, no 1 (automne-hiver 2021-2022), p. 117-124.

Prévost Maxime, « Affaire Patrick Provost : vers une autocensure généralisée ? », *Libre Média*, 29 avril 2024 (en ligne : <https://libre-media.com/articles/affaire-patrick-provost-vers-une-autocensure-generalisee> ; consulté le 27 mai 2024).

Taché Joseph-Charles, *Forestiers et voyageurs* (1864), Montréal, Boréal, coll. « Compact classique », 2002.

Verne Jules, *Le Pays des fourrures* (1873), éd. de Guillaume Pinson et Maxime Prévost, Paris, Classiques Garnier, « Bibliothèque du xix<sup>e</sup> siècle », 2020a.



Verne Jules, *Famille-Sans-Nom* (1889), éd. de Guillaume Pinson et Maxime Prévost, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du xix<sup>e</sup> siècle », 2024a.

Verne Jules, *Le Volcan d'or* (1906), éd. de Gérard Fabre, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du xix<sup>e</sup> siècle », 2024b.

Wells Herbert George, *The Shape of Things to Come. The Ultimate Revolution* (1933), éd. de Patrick Parrinder, notes de John S. Partington, Londres, Penguin Classics, 2005.

Zakir-Hussain Maryam, « Roald Dahl Books Rewritten to Remove Controversial Language », *The Independent*, 18 février 2023 (en ligne: <https://www.independent.co.uk/arts-entertainment/books/news/roald-dahl-children-books-offensive-b2284965.html>; consulté le 27 mai 2024).

Zimmerman Daniel, *Alexandre Dumas le Grand*, Paris, Phébus, 2002.

## PLAN

---

- [L’Affaire Verushka Lieutenant-Duval](#)
- [Du côté de l’Université McGill](#)
- [Notre xixe siècle](#)
- [« Désinfecter » la vieille littérature](#)

## AUTEUR

---

Maxime Prévost

[Voir ses autres contributions](#)

Université d’Ottawa, [maxime.prevost@uOttawa.ca](mailto:maxime.prevost@uOttawa.ca)